

---

# L'insoutenable "Forteresse Europe"

---

Bernard Ravenel

**Un nouveau spectre hante l'Europe opulente et démocratique de cette fin de siècle; les *boat-people* venus de l'autre côté de la Méditerranée... Vieillie et repue, la société européenne occidentale se sent assiégée et menacée dans son intégrité et dans ses privilèges par la vitalité démographique des pays pauvres qui la jouxtent.**

En 1991, en Italie, l'expulsion brutale de milliers d'Albanais désespérés venus chercher un espoir sur les côtes des Pouilles a représenté, dans un lourd et lâche silence de l'"opinion", un épisode symbole de ce climat nouveau qui s'installe en Méditerranée. La même année, à proximité de la côte espagnole, des Africains se noient, probablement par centaines, dans les eaux du détroit de Gibraltar - le détroit de la mort - en voulant atteindre clandestinement la "Terre Promise" européenne. Les autorités de Madrid se montrent inflexibles avec les survivants qu'elles capturent.

Ainsi, après la chute du mur de Berlin, s'érige en Méditerranée, de l'Adriatique au détroit de Gibraltar un nouveau mur autour de la forteresse des Douze. Du rideau de fer au "rideau d'or".

1991 aura été l'année de l'irruption dramatique de la question migratoire comme problème clé de l'avenir de l'Europe. S'ajoutant à l'autre poussée Est-Ouest, après l'effondrement du système soviétique, elle contraint l'Europe occidentale à une réévaluation d'ensemble de sa politique et de sa stratégie.

Commentant l'encyclique sociale de Jean Paul II, Centesimus Annus du 2 mai 1991, le Cardinal Lustiger constate : "Le prolétariat de 1848 est de nouveau à nos portes, sous une forme historiquement nouvelle. Communisme ou pas, les masses affamées et ignorantes du Tiers-monde nous entourent (...) Il y a péril pour les nations nanties à juger cette situation normale, à s'y accoutumer, à l'oublier. Périlleux sommeil ! Fausse tranquillité!" <sup>1</sup>

Sur ce thème, l'extrême droite, en particulier en France, a eu l'initiative et a imposé à une grande partie de la société sa vision du phénomène : c'est le retour des barbares, un retour qui doit être empêché *à tout prix*. Réexhumant des pseudo raisonnements que l'on croyait appartenir à une époque révolue, l'extrême droite repropose ou met au goût du jour la doctrine de la "pureté nationale" ou de la "pureté européenne" : jouant sur la peur de l'inconnu, le message de la fermeture apparaît séduisant.

Cette tendance se retrouve à l'échelle de tout l'Occident. La modification de la physionomie des principaux Etats sous la poussée de la croissance de populations extérieures différentes du noyau originaire - lui-même déjà le fruit de nombreux mélanges migratoires - autour duquel l'Etat nation s'est constitué (hispanisation aux Etats-Unis, africanisation en Europe), constitue un phénomène dont on a du mal à mesurer les potentialités explosives. L'opposition Nord-Sud ne reste plus une simple division géographique ou géopolitique, elle devient un fait social interne. Les barbares ne sont plus seulement à l'extérieur, ils sont aussi "chez nous", dans nos murs...

Aux frontières entre Europe et Méditerranée - mais aussi entre les deux Europe - ce qui est en question ce n'est plus seulement l'opposition entre deux économies-monde ou entre deux idéologies, c'est un des mythes cardinaux — forgé surtout aux Etats Unis — de la société industrielle : celui d'offrir des chances de mobilité à tous les niveaux de la société, où les êtres humains sont, au moins potentiellement — physiquement, socialement, mentalement et culturellement — mobiles. Face à la masse des pauvres qui frappent à la porte, l'Europe paralysée par la peur sera-t-elle la proie de l'idéologie de l'immobilisme, de l'enfermement, dans un monde de plus en plus interdépendant ?

---

## La double révolution démographique en Méditerranée

---

Modelant et remodelant sans cesse les sociétés, les flux migratoires ont accompagné et rythmé l'histoire humaine tout entière. L'histoire méditerranéenne, celle de toutes ses civilisations, est fondamentalement une histoire de migrants. Plus que partout ailleurs cette histoire a été mélange, syncrétisme, métissage...

Aujourd'hui, nous sommes en présence d'une phase nouvelle d'un mouvement millénaire. Mais l'habitude ancrée de penser notre histoire comme celle d'une nation stabilisée depuis longtemps dans ses composantes ethno-culturelles comme dans ses limites géographiques (frontières), et se reproduisant en quelque sorte par elle-même, sans apports extérieurs significatifs, nous a longtemps empêchés de voir la dimension des phénomènes migratoires successifs qui de tout temps ont

composé l'histoire des peuples, y compris le nôtre<sup>2</sup>.

Pour se limiter à l'époque moderne — depuis 1492 — on peut dire que les migrations internes et internationales ont constitué un aspect déterminant de la vie des peuples s'articulant sur la dynamique du système - monde que devient le capitalisme occidental à travers son processus d'accumulation...

Pendant quatre siècles et demi, jusqu'à la fin de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, la direction des flux est partie de la vieille Europe vers les nouveaux mondes à conquérir, à mettre en valeur, à exploiter (tout le continent américain, l'Afrique australe, l'Océanie, etc...). L'expansionnisme colonial a été aussi un *expansionnisme démographique*. Le mouvement a concerné en première personne le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, avec leurs ambitions de peuplement<sup>3</sup>.

### *Le grand renversement séculaire*

Immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, l'Europe est devenue *importatrice nette* de main d'oeuvre. C'est le grand changement structurel, historique "le grand renversement séculaire" des mouvements migratoires<sup>4</sup> et dont la prise de conscience dans les sociétés européennes s'opère lentement et de manière contradictoire. Désormais, ce sont les flux venus du Tiers-Monde vers les pays industriels qui constituent la tendance dominante. D'abord, dans les pays de vieille immigration (France, RFA, Suisse, Belgique), ensuite dans les pays traditionnellement exportateurs nets de main d'oeuvre de l'Europe méridionale (Italie, Espagne, Portugal)

On peut même distinguer plusieurs phases. De 1946 aux débuts des années cinquante, les besoins immédiats de la reconstruction amènent plusieurs pays (la France, surtout) à avoir recours à une main d'oeuvre de proximité (Italie, Belgique), ou coloniale. L'immigration européenne est nettement dominante et elle est considérée comme temporaire, le temps précisément de la reconstruction.

A partir des années cinquante, les belles années de l'expansion économique s'accompagnent d'une croissance quantitative des flux. Les zones de recrutement s'étendent à la péninsule ibérique, puis entrent dans le circuit migratoire la Yougoslavie, la Grèce, la Turquie et les pays du Maghreb. De la mine à l'industrie automobile, en passant par les travaux publics, le bâtiment, la sidérurgie, et la métallurgie, la main-d'oeuvre immigrée contribue de manière déterminante au développement de la société de consommation urbaine.

Entre 1967 et 1974, l'immigration s'accélère à travers les regroupements familiaux mais aussi du fait de la restructuration des sociétés traditionnelles des pays du sud et de l'est de la Méditerranée,

touchées par la modernisation et la rationalisation de l'agriculture. Cette migration tend alors à se transformer en installation définitive. A partir de 1974, c'est la crise. L'Europe se ferme aux flux de nouveaux émigrants, mais les regroupements familiaux, permis ou tolérés, se traduisent par une arrivée massive de femmes et d'enfants. A partir de cette époque, l'Italie, l'Espagne, deviennent à leur tour des pays d'immigration.

En fait, de nouveaux flux se développent, sous forme de clandestins ou de réfugiés politiques et économiques. L'insertion dans le marché du travail se réalise surtout dans les secteurs des services et de l'agriculture, mais aussi dans la confection ou dans les emplois à risques de la chimie ou du nucléaire<sup>5</sup>.

Face à cette tendance à l'insertion définitive des immigrés en Europe, les sociétés européennes pour qui les immigrés étaient jusque là des étrangers - des hommes jeunes pour l'essentiel - temporairement venus travailler chez elles, prennent conscience de leur existence durable dans le paysage quotidien. Désormais, il faut s'accommoder à l'idée que l'immigré n'est plus un individu - peu visible - sur le marché du travail, il est aussi partie prenante de la vie quotidienne, dans les quartiers de HLM, dans les transports collectifs, à l'hôpital, à l'école..

Mais cette prise de conscience s'opère au moment où la crise s'installe. Les conditions objectives pour associer présence immigrée et chômage sont réunies. Cette dernière phase du cycle migratoire est en effet marquée par un paradoxe dramatique : cette population étrangère à qui on a fait appel pour la faire travailler et qui n'était alors pas considérée comme une population est devenue, elle et ses enfants, partie prenante de la population, mais trouve de moins en moins de travail..... Et c'est l'explosion des banlieues.

### *Le "bascullement" du front méditerranéen*

A l'époque moderne et contemporaine, la population du bassin méditerranéen a été en grande majorité concentrée sur la rive nord. En 1900 les trois quarts, en 1950 les deux-tiers.

Mais la stagnation démographique de l'Europe et l'explosion du sud ont provoqué une radicale transformation de la répartition territoriale des populations riveraines. Les caractéristiques spécifiques aux deux systèmes monde différents tant sur le plan démographique qu'économique, ont créé une dynamique sans précédent historique.

En 1990, la population du sud a dépassé la population du nord de la Méditerranée qui perd ainsi une très ancienne prééminence numérique. En 2020, le Sud représentera les deux tiers du total. D'ici 2020, la population qui entoure *mare nostrum* s'accroîtra de 192 millions d'unités: 9 de plus pour la rive nord ; 183 pour le sud<sup>6</sup>. Certes, ces

tendances lourdes ne signifient pas pour autant, et de manière automatique, une pression d'ampleur comparable concernant l'augmentation des migrations. Comme le dit le démographe italien Livio Bacci, il faut éviter une "vision hydraulique" des phénomènes démographiques.

Mais pour bien appréhender la dynamique migratoire potentielle qui s'annonce pour les deux décennies à venir, il faut prendre en considération au moins quatre autres facteurs.

Le premier est d'ordre économique: *l'aggravation* de l'écart entre revenu moyen par habitant entre pays économiquement développés et/ou d'immigration (France, Italie, Espagne) et les pays économiquement moins développés et/ou d'émigration (Maroc, Turquie, Tunisie, Égypte). Ainsi, le décalage entre la valeur la plus élevée, 13 116 dollars pour la France et la plus basse, 679 dollars pour le Maroc (chiffres 1986), apparaît impressionnant et à lui seul peut contribuer à expliquer l'importance des flux migratoires intra-méditerranéens... La dette bloquant tout développement du sud ne fait qu'accentuer cette inégalité dramatique.

Le second est d'ordre sociologique: c'est le mouvement d'urbanisation rapide qui caractérise les pays de la rive sud. Entre 1990 et 2020, la population urbaine de la Méditerranée passera de 214 à 405 millions soit une augmentation de 190 millions, ce qui correspond à la totalité de la croissance démographique pour tout le bassin méditerranéen. L'essentiel de cette croissance sera absorbée par le Sud. La force de travail du Sud qui représentait en 1990 43 % de l'ensemble méditerranéen en représentera 59 % en 2020, alors que la population en âge de travailler sera passée de 97 à 228 millions de personnes.

Or, il est acquis que le parcours migratoire dominant est celui qui part de la campagne vers la ville, la capitale surtout, avant de continuer vers les plus grandes villes de l'ex-pays colonial, ne serait-ce que pour des raisons qui tiennent à la langue ou à l'existence de filières ou de réseaux installés.

Par ailleurs, des processus écologiques peuvent également favoriser une croissance de la pression à l'émigration internationale. La dégradation de l'état écologique des pays de la rive sud, l'épuisement du potentiel hydrique, la pollution des eaux potables, la réduction des surfaces arables grignotées par l'urbanisation, la croissance de l'effet serre, tout cela laisse prévoir des situations de pénurie sans précédent et... l'augmentation des "réfugiés de l'environnement" vers l'Europe.

Mais, en dernière analyse, l'évolution récente de la CEE est un facteur décisif.

En effet, dans les années 70, la CEE a connu un processus d'élargissement qui a touché à la fois des pays du nord de l'Europe (Royaume Uni, Irlande, Danemark) et des pays du sud de l'Europe (Grèce, Espagne, Portugal). Dans les années 80, la poussée vers un

élargissement ultérieur est venue de la Méditerranée (Malte, Chypre, Turquie, Maroc..), mais elle a rencontré de grosses résistances à l'intérieur de la CEE. Aujourd'hui, avec la poussée de l'élargissement vers l'Est, non seulement ce processus semble définitivement arrêté, mais la CEE tend, dans l'ensemble, à *se fermer*, à devenir une "forteresse" autosuffisante, incapable de répondre aux demandes des peuples de l'autre rive, et tout ceci se passe après que de nombreux pays méditerranéens eussent entamé un processus de développement agricole et industriel "CEE orienté" et organisé leurs échanges en conséquence. Or, après l'entrée de l'Espagne et du Portugal, ces pays se sont vu bloqués leur accès sur les marchés communautaires. La poussée à l'intégration avec l'économie communautaire s'est ainsi arrêtée et tout ceci a produit une croissance des forces centrifuges dans la région. Le succès croissant du mouvement islamique peut être aussi interprété ainsi. *Le processus de "modernisation sans développement" qui a déraciné des campagnes des millions d'hommes, qui a porté dans les villes de la Méditerranée des millions de personnes à la recherche désespérée d'un travail introuvable, a créé un malaise social qui jusqu'à maintenant a pris deux voies : la fuite vers l'Occident (émigration) et le retour/renaissance de la culture islamique.*

Ce binôme émigration-islamisme met les pays de la CEE face à un dilemme : ou continuer sur la voie de la construction de la "forteresse CEE" (à défendre avec des armes y compris nucléaires et un Etat policier) ou changer de politique vis à vis des pays de la rive Sud.

---

## Deux facteurs spécifiques

---

En même temps que se constitue cet état démographique méditerranéen, deux facteurs doivent être mis en relief pour caractériser le contexte dans lequel va évoluer le phénomène migratoire des années 90. Il faut voir le "cas français" et la place nouvelle de l'Islam.

### *Le cas français*

La France est, avec les Etats-Unis, un vieux pays d'immigration. Elle représente un cas à part dans le paysage européen, surtout euro-méditerranéen.

La migration des travailleurs entre Maghreb et France est le produit d'une histoire particulière qui est celle de la colonisation. En effet, l'implantation coloniale a été marquée par une dépossession massive des communautés paysannes<sup>7</sup>. De ce processus naîtra l'excédent de population, réserve de force de travail, qui formera la masse potentielle

des migrants. Le dégagement de ce surplus constitue en quelque sorte la condition nécessaire de l'émigration.

Mais la deuxième condition pour lancer le mouvement, l'impulsion initiale, a été un facteur externe. Elle a été réalisée par la Première Guerre mondiale. Ce sont les besoins en soldats et en ouvriers qui ont amené les autorités françaises à opérer une mobilisation de la main-d'oeuvre nécessaire. Cette mobilisation s'est effectuée sous la forme du recrutement forcé et par voie de réquisition.

Les exigences de la guerre et de l'industrie de guerre et ensuite de la reconstruction économique, ont constitué les impulsions au mouvement migratoire. En même temps, ce processus s'est traduit par l'intégration de ces paysans maghrébins dans le salariat. On est ainsi passé par la violence, à des paysans sans terre, producteurs sans moyens de production, à des prolétaires immigrés. Plus tard, avec l'indépendance et la modernisation de l'agriculture et les échecs des réformes agraires, le mouvement d'intégration des paysans prolétaires au salariat métropolitain s'est entretenu de lui-même jusqu'à aujourd'hui.

Ainsi, les relations entre société française et les migrants maghrébins ont été — bien plus que partout ailleurs — surdéterminées par le *rapport colonial*. La dureté et la durée exceptionnelle de cette contrainte ont conditionné pour longtemps des comportements spécifiques caractérisant les rapports entre population française et population d'origine maghrébine en France. Il suffit de voir comment les harkis n'ont jamais été intégrés dans la société française<sup>8</sup>. On ne peut comprendre le refus viscéral d'une partie de la société française à l'égard du droit de vote des immigrés pour les élections locales, si l'on oublie la haine qu'a suscitée pendant l'époque coloniale, toute proposition visant à accorder le droit de vote aux indigènes, même à une petite fraction d'entre eux (projet Violette en 1936 - statut Depreux en 1947).

### *L'Europe, nouvelle frontière de l'Islam*

Au terme du processus migratoire commencé dès l'après-guerre se réalise une nouveauté politico-culturelle considérable : l'installation à demeure d'environ cinq millions de musulmans en Europe, ce qui représente 2 à 3 % de la population européenne. Marseille et Lyon, Cologne et Berlin, comprennent désormais une population musulmane qui commence à peser dans l'espace socio-politique et socio-culturel. *L'Islam est devenu une réalité collective destinée à devenir une force non seulement religieuse, mais politique en Europe.*

Ainsi, l'Islam pour la première fois depuis la chute de Grenade (1492), et après son ultime défaite dans son conflit avec l'Occident chrétien qui fut sanctionnée par le traité de Kainargi en 1774 (avec l'Empire russe) est de retour — pacifique — en Europe. En France, il y a environ 1000 mosquées ou lieux de culte musulman et plus de 600

associations se référant à l'Islam. Et le mouvement de renaissance général que connaît l'Islam dans tout le monde arabo-musulman, ne peut pas ne pas impliquer la population musulmane en Europe. Or, tant que la composante musulmane de l'immigration s'estimera marginalisée et exclue des bienfaits de la société européenne, son Islam aura tendance à devenir à la fois une forme d'intégration sociale, ethnique et une forme de compensation par l'affirmation de caractéristiques distinctives, face à la société dominatrice. La tendance à l'ethnisation de la religion sera très lourde. Et en même temps l'Islam, surtout après l'effondrement du marxisme comme idéologie de contestation politique de l'Occident, peut donner naissance à travers l'islamisme politique à *la première idéologie tiers-mondiste* des années à venir.

On devine ainsi les dynamiques contradictoires qui s'ouvrent pour l'Islam. Celui-ci saura-t-il se libérer suffisamment des tutelles étrangères intéressées (Arabie Saoudite, Algérie, Turquie, Iran..) et inventer un Islam original, ouvert, tout en étant minoritaire dans la société ? Un double défi donc, à la fois pour les musulmans d'Europe et pour les sociétés européennes dans leur capacité à mettre en oeuvre des instruments nouveaux de dialogue et de communication<sup>9</sup>. La situation est d'autant plus préoccupante que le contexte international met au premier plan, avec la crise du Moyen Orient, le monde arabo-musulman qui se trouve en conflit ouvert avec l'Occident (conflit israélo-arabe, révolution iranienne, terrorismes d'Etat et de groupes, guerre du Golfe). Alors se dessine une sorte d'antinomie entre un processus d'installation d'une population d'origine extérieure et un climat de défiance face aux dangers potentiels internes mais surtout comme prolongement des tensions internationales que cette installation peut comporter, comme on l'a vu au moment de la série d'attentats "libanais" en 1985. Plus globalement, cette population immigrée continue à vivre dans un état de séparation que l'évolution du monde risque d'accentuer en raison de la dégradation des rapports Nord-Sud en général, et des rapports Occident-monde arabo-musulman en particulier, telle que la guerre du Golfe l'a manifestée.

---

### Le syndrome de l'invasion

---

Obsédée par son déclin démographique, face à la pression migratoire du Sud, la vieille dame Europe s'angoisse. Cette angoisse s'ancre dans une sorte de terreur diffuse face à la natalité des "autres" et à l'inévitabilité et à l'incontrôlabilité des flux migratoires. Les tensions xénophobes qui explosent ici et là se fondent sur une perception immédiate : les autres sont trop et sont en train de nous *envahir*<sup>10</sup> en masse. A un niveau plus profond, s'inscrit une angoisse encore plus



intime. Après nous avoir envahis "ils" nous submergeront avec une avalanche d'enfants, tandis que notre stérilité croissante nous condamne à l'extinction.

Ces appréhensions sont si enracinées que l'on n'est pas prêts à admettre ce qui est devenu une double vérité incontournable : la première, c'est que les extra-communautaires, une fois débarqués en Europe, renversent très vite leur comportement et engendrent beaucoup moins d'enfants..., la deuxième c'est l'arrêt de la démographie galopante au Maghreb.

En 1970, les Algériennes mettaient au monde plus de huit enfants, les Marocaines et les Tunisiennes 7. Aujourd'hui, les chiffres tombent respectivement à 5, 4, 3,5. Avec 2,8 enfants dans les villes maghrébines on se rapproche des schémas européens plus vite qu'il n'y paraissait il y a encore peu...<sup>11</sup>

Par ailleurs, il est aussi désormais acquis que dans les années qui suivront l'an 2000, la France, par exemple, aura à vivre une pénurie globale de main-d'oeuvre, en raison de la baisse de sa population active. Et ce, quelle que soit l'évolution de la natalité réellement prévisible<sup>12</sup>.

Quoiqu'il en soit, à l'heure actuelle, l'homme européen n'est pas culturellement préparé à affronter rationnellement - c'est-à-dire politiquement - le drame du Tiers-Monde tel qu'il se manifeste chez lui. La présence de plus en plus visible de l'immigré lui apparaît comme une menace diffuse. Quelque part dans son subconscient, il rêve d'une armée puissante de blancs durs et purs - ou de mercenaires venus du Sud-capable d'endiguer ce qui lui apparaît comme un fourmillement désordonné du monde non blanc...

En fait, un ensemble de facteurs contribue à redessiner dans une Europe occidentale en crise, la figure de l'ennemi. La disparition de l'ennemi traditionnel soviétique, l'affaiblissement démographique européen, la crise économique et d'identité, la pression migratoire, la réaffirmation de l'Islam, tout cet ensemble tend à bouleverser l'imaginaire social en Europe occidentale.

Un ennemi s'en va, un autre arrive. La disparition de l'ennemi par définition au XX<sup>e</sup> siècle, le communisme, a laissé un grand vide. Mais pour peu de temps. De même, que dans sa phase expansive, le capitalisme avait généré en son sein l'ennemi — le mouvement ouvrier —, de même aujourd'hui au moment où le modèle de développement capitaliste épuise sa course, ne pouvant étendre ses bienfaits à la majorité de l'humanité, un adversaire nouveau est désigné: ce sont les masses faméliques qui se pressent autour de la forteresse des riches. Mais si le mouvement ouvrier s'est montré absorbable, intégrable par morceaux successifs, les déshérités doivent être nécessairement combattus *par exclusion* à l'intérieur et hors des frontières de l'Occident. 1991 aura été l'année de l'émergence traumatique de cette vérité. C'est

dans ce climat que l'Europe est contrainte de définir son rapport avec le Sud du monde et en particulier avec le monde musulman.

---

## Le scénario de la forteresse

---

Affrontés aux pressions migratoires du Sud (et de l'Est), les pays de l'Europe occidentale souhaitent trouver des réponses urgentes communes.

D'abord pour gérer les flux, la Commission européenne reprend la proposition d'observatoire des migrations (proposé en décembre 1990). Il s'agit d'un dispositif statistique rapide et commun aux Douze, capable de mesurer continuellement les flux et les comportements des immigrés dans la CEE. En même temps, on doit lutter contre l'immigration clandestine à travers les accords de Schengen. Et puis, éviter les "abus" en matière de droit d'asile.

Les accords de Schengen signés par huit pays de la CEE (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) constituent la base juridico-policière de la construction du mur de la forteresse (visas, sanctions pour les moyens de transport qui ne contrôlent pas suffisamment la régularité des documents des passagers, liste commune d'indésirables, échanges d'informations, constitution d'un outil de coopération policière: Europol).

Pour faire bonne mesure, les immigrés illégaux et les "faux réfugiés" sont bientôt présentés comme le grand danger pour l'avenir de la CEE. Certains discours officiels n'hésitent pas parfois à les amalgamer aux trafiquants de drogue, aux terroristes et autres dangers publics... Pour défendre la forteresse de l'assaut de ces "armées" les Douze réclament le droit de recourir à tous les moyens qui se révéleront nécessaires... Immigrés et réfugiés sont considérés - et traités - comme "ennemis". Ce langage et les instruments de la guerre sont en quelque sorte "naturels" : guerre à la drogue, guerre au terrorisme, guerre à l'immigration (clandestine), deviennent les croisades modernes de la forteresse Europe. C'est ainsi qu'à la demande de l'Italie - traumatisée par les boat-people albanais - les ministres chargés des migrations dans les vingt-cinq pays du conseil de l'Europe décident le 18 septembre 1991, à Luxembourg, la création d'une "structure d'intervention rapide" (...) en cas d'afflux massif de personnes déplacées<sup>13</sup>.

Cette politique d'intervention et de contrôle des frontières à l'échelle européenne suppose de tenir à distance ou de repousser les immigrants. Cela signifie se défendre et s'armer selon des modalités plus ou moins déclarées ou explicites. On renforcera la police des frontières et on sera amené à faire recours à l'armée. Les citoyens européens apeurés et

conditionnés ne pourront que donner leur consentement plus ou moins résigné et tout ceci ne peut pas ne pas s'accompagner d'une idéologie de la supériorité d'un droit au privilège de la population nationale à laquelle on appartient. Les droits de citoyen seront à géométrie variable, selon une hiérarchie qui distinguera entre citoyenneté à part entière et citoyenneté partielle pour les immigrés officiels, entre citoyenneté incertaine pour ceux de la deuxième génération (les beurs) et refus de toute citoyenneté pour les clandestins soumis à l'arbitraire total. A l'intérieur, l'exclusion c'est d'abord l'exclusion politique. Ainsi, tendent à se constituer les éléments idéologiques d'une identité européenne blanche "blanco-centrique" qui permettra à la population autochtone de légitimer les comportements racistes et la construction d'une forteresse, en un mot, les bases d'un apartheid "moderne"...

En réalité, le rapport avec le Tiers-monde, avec le Sud, est désormais fondamentalement conçu en termes de sécurité. Le Sud c'est d'abord *le risque*, celui de la bombe démographique. Les projets de coopération n'ont plus rien à voir avec la perspective de mener les pays du Sud sur la voie du "développement". Il s'agit désormais de se prémunir à court terme contre les risques que comporterait pour le Nord une déstabilisation accrue des pays du Sud.

---

### L'Italie aux avant-postes : la construction du mur Adriatique

---

Dans l'année 1991, en deux vagues successives, l'une arrivée à Brindisi en mars, l'autre à Bari en août, environ 40 000 Albanais ont décidé coûte que coûte de quitter leur pays pour chercher en Italie une nouvelle patrie de secours. Peut-être espéraient-ils en raison de proximités multiples — géographiques, historiques, culturelles — que l'Italie serait ce qu'a été la RFA pour les Allemands de l'Est: une Albanie de l'Ouest en quelque sorte.

Ces réfugiés, ces premiers véritables boat-people méditerranéens, parfois encouragés par "les durs" du pouvoir en place à Tirana pour se débarrasser d'opposants jeunes et dynamiques, fuient un pays ruiné, déstructuré, après quarante ans de régime communiste dictatorial, un pays agricole qui ne peut plus nourrir que le tiers de sa population. Ils préfèrent aujourd'hui encore fuir leur pays que tenter de le transformer, imaginant que si des changements politiques peuvent intervenir à plus ou moins brève échéance, les transformations économiques prendront du temps. La façon dont ils ont été reçus, ou plus exactement renvoyés, est lourde de signification pour l'avenir.

D'abord, l'accueil à Brindisi s'est distingué par le contraste entre

l'attitude des autorités officielles, surtout étatiques qui, dans un objectif avoué de dissuasion, ont tout fait pour décourager l'arrivée de nouveaux réfugiés, et l'attitude de la population de la ville, des groupes de volontaires, de syndicalistes ou d'organismes caritatifs qui ont distribué nourriture, boissons et vêtements au peuple des réfugiés.

Très vite, survint un deuxième temps dans le comportement italien. La presse constate bientôt que dans cette immigration sont représentés les "pires éléments" de la population albanaise. Ce problème est devenu "Comment se débarrasser de ces gens?". On commence alors à les dépeindre sous leurs plus mauvais angles. Et naturellement, ce sera l'une de ces nombreuses prophéties faciles qui s'autoréalisent car il est évident que les Albanais sont en difficulté. Il n'y a guère en Italie de capacité d'absorption du marché du travail, même clandestin. D'où les déceptions, les colères, les tensions avec la population locale. On a vite fait dès lors de trouver des "éléments méchants".

Le gouvernement italien décide alors de renvoyer tous les Albanais sauf ceux qui démontreront avoir trouvé un travail. Le délai ultime est fixé au 15 juillet. Mais l'inefficacité administrative de l'Etat italien et une certaine pression des organismes de solidarité permettent de reporter le délai au 22, puis au 31 juillet, puis plus tard encore. Bref, pour les Albanais c'est à nouveau l'espoir. Et un nouvel exode de masse, le 9 août sur Bari.... Intervient alors une réaction brutale, démesurée. L'enfermement dans un stade, un traitement de parias sans aucun respect des plus élémentaires normes humanitaires, puis le retour par la force, à coups de matraque ou de ruses minables. Le problème est illusoirement réglé. "La honte de l'Europe" selon l'éditorial du Monde du 11 août 1991.

Alors, en septembre 1991, "pour bloquer le phénomène de l'immigration clandestine de citoyens des ports et des côtes d'Albanie en territoire italien", comme le dit un communiqué de l'Etat major de la marine militaire italienne, le gouvernement italien avec l'accord de Tirana, a décidé d'instituer le "XXIIème groupe naval". Une task-force de six navires de guerre, de moto-vedettes, d'hélicoptères et d'avions — en particulier des Atlantic, anti-sous-marin, équipés de radar pour le repérage à distance — patrouille désormais dans l'Adriatique avec comme mission de conjurer et prévenir de nouvelles migrations des malheureux pays voisins (Albanie et Yougoslavie)<sup>14</sup>. L'armée italienne occupera les ports de Valona et Durrès, la marine formant une escadre mobile côtière internationale pour bloquer le départ de flottilles de radeaux ou de petits bateaux de pêche sur les 52 km de mer qui séparent Valona d'Otrante. C'est "l'opération frontières closes". Désormais, le mur Adriatique est construit <sup>15</sup>.

Pour prendre la mesure de cette politique il faut prendre en compte "l'effet européen". Il fallait démontrer que l'Italie n'était pas un anneau

faible d'une Europe exposée au danger des invasions<sup>16</sup>.

---

### Pour une Europe accueillante et solidaire

---

Les pays de la CEE qui bordent la Méditerranée pourront-ils empêcher, dans les dix ou quinze ans qui viennent, l'entrée, "l'invasion" de plusieurs millions d'Africains du Nord, mais aussi du Sud-Sahara? Pourront-ils défendre les 15 000 kms de côtes avec leurs armes et leurs forces de l'ordre? Le cas nord-américain démontre avec une frontière bien plus limitée et contrôlable que c'est pratiquement impossible.

Comme le dit un rapport de la Banque d'Italie<sup>17</sup>, publié en avril 1992 "tenter de bloquer l'immigration serait illusoire de même qu'est imaginaire de substituer les mouvements de personnes par des transferts de marchandises ou de capitaux en faveur des pays d'origine (des flux migratoires). L'objectif est plutôt celui de "réguler" les processus migratoires en agissant sur les facteurs endogènes de poussée dans les pays d'envoi".

Comment alors affronter ce flux prévisible de clandestins avec toutes ses conséquences sur le plan social (concurrence "déloyale" sur le marché du travail ou du logement) et bouillon de culture pour la criminalité organisée (drogue, etc..). Comment faire face à ces processus de plus en plus difficiles à gouverner ? Il est impossible de penser que la CEE puisse continuer sur la voie de Shengen qui assigne aux pays du Sud de l'Europe le rôle de gardiens de la forteresse. La poussée irrésistible des immigrants vers la Communauté européenne, contraindra la Communauté à prendre acte du développement inégal qui s'est manifesté et accentué entre rive Nord et rive Sud. Un espace de coopération, de concertation pour une nouvelle politique économique et commerciale s'imposera inexorablement.

La question de fond est la suivante: face aux processus d'internationalisation actuellement en plein essor, non seulement des capitaux mais aussi des forces de travail, les démocraties européennes sont-elles en état de ne tolérer que jusqu'à un certain seuil des citoyens de pays non-européens ou bien *est-ce que les caractères de la multi-ethnicité ou de la multi-culturalité doivent être structurellement constitutifs de cette Europe* plus libre et démocratique que l'on peut souhaiter ?

Dans le contexte du traité de Maastricht et dans la perspective d'une politique extérieure commune, la réflexion s'engage sur la politique commune de l'immigration. Celle-ci s'articulerait ainsi : endiguement de la pression migratoire, renforcement des mesures d'intégration des immigrés résidant légalement, gestion des flux, en particulier aux

frontières externes de la Communauté.

En particulier pour contenir la pression migratoire, il est estimé nécessaire d'opérer à la source. C'est reconnaître la nécessité d'intégrer la dimension migratoire dans les futurs accords de coopération avec les pays tiers-méditerranéens.

En fait, jusqu'à maintenant, l'Europe "*n'a pas eu de politique sur l'immigration*", celle qui viserait à affronter les questions du statut des étrangers dans la nouvelle Europe, pour harmoniser les conditions économiques, sociales, politiques et culturelles dans une Europe irréversiblement multi-ethnique et multi-culturelle.

Il faut reconnaître que d'emblée les marges de manoeuvre sont limitées. Quel espace entre deux positions extrêmes également intenables : fermeture totale ou ouverture totale ?

D'un côté le *numerus clausus* ou l'"immigration zéro", outre la connotation négative de la première expression, est inapplicable, pour trois raisons: d'abord les caractéristiques concrètes naturelles des frontières méridionales empêchent de rendre toute fermeture hermétique, ensuite parce que cette hypothèse ne répond pas à la dynamique de certains secteurs du marché du travail (travail saisonnier dans l'agriculture, extension des emplois dans les services, etc..), enfin parce que la fermeture totale des frontières qui ne peut être que violente et arbitraire est en trop flagrante contradiction avec la culture européenne en matière de droits de l'homme et de coopération.

L'ouverture totale est aussi insoutenable. Une politique qui ne régule ou ne réglemente d'aucune manière l'entrée en Europe de personnes venues d'autres pays ou continents n'est pas proposable.

C'est entre ces deux impossibilités que doit se définir une politique possible. Peut-on parler alors de réglementation ou de régulation comme critères-guide de l'intervention politique? Cela paraît difficile tant il est concrètement improbable d'envisager une telle politique avec ces gouvernements répressifs qui soit encouragent l'exode, soit persécutent ceux qui tentent de fuir.... Comme le dit Daniel Vernet : "il n'y a pas de solution à la pression migratoire, en tout cas de bonne solution, mais seulement de choix entre des solutions plus ou moins mauvaises"<sup>18</sup>.

Il faut prévoir — gouverner c'est prévoir disait Pierre Mendès France.. que dans les prochaines années la société européenne recevra certainement des flux considérables d'immigrés et qu'elle en sortira profondément modifiée.

Il s'agit donc d'élaborer - avec tant que faire se peut la participation de tous les acteurs intéressés - et de proposer des solutions dans l'espace restreint entre valeurs et principes d'un côté et pratiques effectives de l'autre, en sachant que l'ensemble des processus liés à l'immigration supposent de plus en plus des modifications dans la distribution à la fois des droits, des privilèges et des pouvoirs, mais aussi des biens, des espaces, des ressources. Et tout ceci ne pourra que

susciter des peurs, des résistances, des conflits, dans un contexte où le "modèle Europe" est en train de s'opposer aux flux migratoires au moment où les processus technologiques (automation..) expulsent le travail vivant et où la récession restreint l'espace d'accueil et exige des coupures parfois brutales (Italie, Espagne, Grèce) dans le système de protection sociale. L'Europe se présente comme n'ayant plus d'emplois à proposer et n'acceptera de s'ouvrir qu'à des partenaires riches et disposer à bloquer leurs propres frontières.

Toutes ces contraintes affichées supposent donc de lier *visiblement* une politique à court terme, pragmatique, avec des choix difficiles et des ajustements successifs incluant une dimension humanitaire de prévoyance et de transparence, à une politique à moyen et long terme, relevant d'une programmation et susceptible d'élargir notablement la marge de manoeuvre initiale.

Si l'on considère que l'immigration sera le problème numéro un des décennies à venir, il paraît souhaitable face à la non-politique actuelle de l'Europe de proposer un certain nombre de prémisses pour affronter le défi.

La priorité que doit se donner la communauté internationale est d'assurer la paix, le développement équitable et écologiquement "soutenable", la démocratie et le respect des droits de l'homme partout dans le monde. Cette politique suppose un radical rééquilibrage économique, social et écologique entre Nord et Sud (Cf la conférence de Rio). Rééquilibrage dont ont besoin évidemment les pays du Sud, mais aussi les pays du Nord, s'ils ne veulent pas s'installer dans la spirale de militarisation forcenée d'une forteresse.

Dans ce cadre, *la coopération au développement doit être considérée sur le long terme, comme partie prenante active des politiques sur l'immigration.*

De cette politique générale, l'Europe a les moyens, les ressources, les dimensions et la crédibilité pour la mener à bien<sup>19</sup>.

Il faut donc organiser une conférence annuelle entre l'Europe des Douze et les pays d'émigration, de la Turquie à l'Afrique Noire. Conférence qui articulerait les moyens du développement et le contrôle des flux. Mais cette coopération interétatique doit être accompagnée d'initiatives de coopération décentralisée (régions, villes) et aussi des ONG du Nord et du Sud dont les moyens d'intervention devraient être largement renforcés.

Les axes de cette coopération peuvent tourner autour des points suivants : annulation de la dette - création de postes de travail et évaluation de l'impact écologique comme critères prioritaires dans l'évaluation des projets.

D'une manière générale, et en contraste avec ce qui a été fait jusque là, les projets de développement doivent valoriser de manière continue les campagnes, les villages, l'agriculture, l'artisanat, la petite industrie

locale, ils doivent en outre considérer la formation comme élément stratégique.

Mais en dernière analyse, si l'on considère que le développement économique n'est efficace que s'il est accompagné d'un *développement politique*, c'est à dire d'une démocratisation progressive, il est clair que l'absence de liberté politique est un facteur important des flux migratoires. En effet, dans les pays du Sud, le développement de la démocratie, c'est à dire le respect des droits de l'homme et l'institutionnalisation (à travers l'existence de syndicats libres) du conflit social permet de peser sur les orientations économiques en tenant compte des intérêts de toutes les couches sociales. En conséquence, *les flux de population ne se ralentiront que lorsque les populations du Sud auront la possibilité légale et démocratique de déterminer leur propre avenir chez elles*, c'est à dire sans passer par cette "fuite" que constitue l'émigration.

Comme le dit bien Sami Nair "Ou bien l'Europe pratique la politique de l'autruche, soutient des régimes violents, souvent despotiques et alors la fuite vers le Nord se poursuivra sans répit (avec la complicité de ces mêmes régimes d'ailleurs), ou bien l'Europe fait de la démocratisation de ces pays un axe *stratégique* de sa politique de relations économiques et alors elle permet par là, de stabiliser des populations en situation de détresse sociale puisqu'elle les aide à choisir et à lutter chez elles, dans leur pays respectif, pour un présent et un avenir meilleurs"<sup>20</sup>.

L'intégration entre Occident et Méditerranée offre ainsi une grande occasion pour penser une nouvelle démocratie ici et là-bas et, pourquoi pas, une nouvelle modernité...

Des millions de réfugiés chassés par la misère, les guerres, les persécutions se pressent désormais aux portes de l'Europe. Les équilibres précaires des sociétés riches ne sont pas en état de supporter l'impact direct, sans médiation, de cette partie de l'humanité exclue des processus de production et de consommation et qui tente de s'y réinsérer en se déplaçant là où ces processus fonctionnent. Alors, l'Europe a peur. Cette peur fondée sur un sentiment d'insécurité s'exorcise par la multiplication des actes d'intolérance, de racisme, de xénophobie, d'anti-sémitisme... Un malaise général se diffuse et tend à pousser la société au repli localiste égoïste. La coopération internationale, en pleine crise elle aussi, se repense en fonction de critères de sécurité. Il faut des instruments pour transférer les risques liés à la pauvreté en les maintenant sous contrôle et si nécessaire en organisant des méthodes d'auto-défense active, y compris avec l'usage des forces armées comme pour l'Albanie. Ainsi, la forteresse Europe tend à être une pièce centrale d'un vaste système de sécurité planétaire.

Mais, ceci est une réponse dépassée, fondamentalement *archaïque*, face au défi que l'interdépendance avec les migrations de masse pose de



manière toujours plus insistante à la capacité et à la culture des sociétés et des gouvernements des pays économiques les plus avancés. En arrière fond se profile l'abyssal fossé de richesse et d'espérance qui se creuse encore entre les riches et les damnés de cette terre, entre Nord et Sud.

Comment dépasser ces déséquilibres dramatiques sur lesquels le Nord cherche trop souvent à masquer ses responsabilités? Seule une politique de coopération favorisant le développement autonome des pays du Sud, économiquement et socialement y compris en matière de démocratie et de droits de l'homme (et de la femme...) peut renverser la tendance actuelle. L'Europe doit en même temps se transformer en laboratoire d'idées et de pratiques d'une société multiculturelle et multi-ethnique, en dernière analyse *métissée*. "Le métissage crée la paix" a affirmé le philosophe français Michel Serre.

Telle est l'unique "politique de sécurité" crédible pour l'Europe si elle ne peut pas voir sa "forteresse" rapidement et douloureusement minée par la conjugaison d'un déclin démographique interne et la pression migratoire externe, tous deux inéluctables.

En 1492, en Espagne, porte du Maghreb, il fut décidé qu'il n'y aurait plus d'espace pour la diversité et donc pour les juifs et les musulmans. Qu'en sera-t-il demain?

**Bernard Ravenel** est professeur à Paris et l'auteur de *Méditerranée : Le Nord contre le Sud ?* Ed. L'Harmattan, 1990.

#### Notes:

- 1 *L'Expansion*, 23 mai - 5 juin 1991.
- 2 G. Noiriel : *Le creuset français*, Paris, Le Seuil 1988.
- 3 En un siècle (à cheval entre le 19ème et le 20ème), 30 millions de migrants sont partis définitivement d'Italie.
- 4 Alfred Sauvy: *L'Europe submergée*, Ed. Dunod, 1987.
- 5 Gunther Walraff, *Tête de turc*, La Découverte, 1989.
- 6 En 1950, dans les cinq pays méditerranéens de la CEE (Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce), la population s'élevait à 132,9 millions d'habitants, tandis que celle des treize autres pays méditerranéens hors CEE, elle était de 71,3 millions, soit une différence de 61,6 millions en faveur des cinq de la CEE. En 1988, les proportions se sont totalement renversées, avec 172,5 millions d'habitants dans les cinq pays de la CEE et 209 millions dans les treize hors CEE, avec une différence de 36,9 millions en faveur de ces derniers. Quant aux prévisions, cette dynamique devrait mener :
  - a) en 2000, respectivement à 179 millions et 269 millions, avec une différence de 90 millions
  - b) en 2025, à 183 millions et 398 millions avec une différence de 215 millions en faveur des pays hors CEE.Entre 1950 et 2025 la population dans les cinq pays méditerranéens de la CEE aura cru de une fois, trois dans les treize autres pays de cinq fois, six.  
Cette thèse du basculement est contestée par Philippe Fargues dans les termes suivants:

- "se limitant aux Etats qui possèdent une façade méditerranéenne, les chiffres fournis par les Nations-Unies pour 1950 et 2025 sont les suivants (en milliers): Europe 142 321 et 207 591 ; Pays arabes: 47 533 et 253 267; Turquie: 20 809 et 89 646. Représentant 68 % des populations méditerranéennes en 1950, l'Europe n'en formerait donc plus que 38% en 2025. Mais si l'on abandonne la notion étroitement géographique d'"Etat riverain" pour celle d'aire culturelle ou mieux d'économie continent, il convient de grossir l'Europe du Sud de l'Europe du Nord, et bientôt de l'Europe de l'Est, tandis que le monde arabe s'agrégera moins probablement ses confins persans ou sud sahariens. A l'horizon 2025, malgré une réduction des écarts actuels, le basculement annoncé n'aura pas eu lieu"
- In *L'avenir de l'espace méditerranéen*, sous la direction de Ch. Reynaud et d'A. Sid Ahmed, Editions Publisud, Paris 1991, p.160.
- 7 Larbi Talha: "La migration des travailleurs entre le Maghreb et l'Europe", in *Revue française d'études politiques contemporaines*, n°6, juin 1975  
et  
Bernard Droz: "Main basse sur les terres" in *L'Histoire*, N° 140, janvier 1991 consacré à l'Algérie française.
- 8 Guy Pervillé: "La tragédie des harkis", in *L'Histoire*, N° 140, janvier 1991 consacré à l'Algérie française.
- 9 Sur l'ensemble de ces problèmes voir le livre d'A. Bastenier et de F. Dassetto: *Europa, nuova frontiera dell'Islam*, Editions Lavoro, Rome 1988 et la revue *Projet*, N° 231 Automne 92 intitulé "Musulmans en terre d'Europe".
- 10 En parlant d'invasion et aussi du besoin de retourner au droit du sang en lieu et place du droit du sol, Valéry Giscard d'Estaing en 1991, a exprimé — démagogiquement — un symptôme inquiétant: la régression politique et idéologique de la société française face à la question migratoire
- 11 Philippe Fargues: "La démographie au sud de la Méditerranée : contraintes réelles et défis fantasmagiques" in *L'avenir de l'espace méditerranéen* (déjà cité).
- Pour l'auteur le fléchissement structurel de la natalité dans les pays arabes s'explique fondamentalement par l'élévation du niveau scolaire des jeunes générations : l'entrée des filles à l'école tient un rôle central ainsi que l'apparition des femmes sur le marché du travail. Il en résulte un affaiblissement net des structures patriarcales.
- 12 D. Blanchet et O. Marchand: "Horizon 2000" in *Economie et Statistique*, (Organe de l'INSEE), N° 213, Juillet 1991 (Cf *Le Monde*, 30 juillet 1991).  
D'une manière plus globale, pour analyser l'évolution du contexte économique en Méditerranée, se reporter à l'analyse stimulante de R.E. Verhaeren dans le compte-rendu de la rencontre internationale de Marseille des 12-13 décembre 1991 publié sous le titre *Immigration insertion et développement local en Europe et dans le Bassin Méditerranéen*, édité par le CCFD, le CLAF et le GREC.
- 13 *Le Monde*, 19 septembre 1991
- 14 En effet, aux limites des eaux de l'ex-Yougoslavie septentrionale, patrouille un remorqueur italien de haute mer, le Saturno. Plus au sud, le patrouilleur Libra. Il s'agit d'interdire le déplacement (en 1991) des familles qui fuient la Croatie en guerre et qui arrivent par les navires réguliers de Zara, Split et Dubrovnik...
- 15 Si les radeaux sont arrêtés, l'exode silencieux et clandestin continue. Mais sous des formes différentes. Le moyen : les faux documents. Des ex-employés de l'Etat albanais — pour 100 dollars — établissent des faux passeports et visas d'entrée. On imite maintenant les cartes de séjour de préfectures italiennes. Des centaines d'Albanais ont ainsi réussi à entrer "légalement" en Italie, en voyageant en avion ou sur des bateaux de ligne...
- 16 Ce mécanisme concerne bientôt l'Espagne : *El Pais* a défini le gouvernement de F. Gonzalès comme le "gendarme de l'Europe" après la mise en vigueur en décembre 1991 de normes et de pratiques très rigoureuses. Contrôle accru de la Guardia civil, "expulsion automatique" des clandestins, fermeture définitive des procédures de régularisation.

- 17 Publiées par le service des études de la Banque d'Italie, cette analyse reprend et synthétise l'ensemble des données internationales parues sur le sujet (Banque Mondiale, observatoire de l'OCDE sur les migrations, etc..)
- 18 "L'Europe perplexe face à l'immigration" in *Le Monde*, 11 février 1992.
- 19 Cf Claude Allègre: "A pied, à cheval, en voiture", *Le Monde* 19 juillet 1991 (Claude Allègre était alors le conseiller de Lionel Jospin..)
- 20 Sami Nair: "L'Europe, la démocratie et la Méditerranée du Sud" in *Les immigrés et la participation à la vie locale* (Actes du colloque de Belfort), Syros, Paris 1989.  
 Dans le même esprit, voir aussi l'article de Michel Ekwilanga (Zaïre): "Une solution à l'immigration", *Le Monde* 5 mars 1992.

### Quelques repères bibliographiques

Une bibliographie considérable existe sur le thème des migrations, concernant en particulier l'espace méditerranéen. Il ne s'agit ici que de proposer des pistes de travail. Deux types de travaux fournissent les données de base sur les tendances migratoires en France et dans l'OCDE. Il s'agit des rapports annuels de l'Office des migrations internationales (OMI), 44 rue Bague 75732 Paris cedex, et du Système d'Observation Permanente des Migrations (SOPEMI) de l'OCDE. Le document publié par l'OCDE contenant les travaux de sa première grande conférence sur les migrations internationales tenues en 1987 offre une mine de données. Quant aux travaux de la conférence internationale sur les migrations organisée par l'OCDE à Rome en mars 1991, ils n'ont pas encore été publiés.

D'autre part, il existe à l'Université Paris VII depuis 1990 un diplôme de 3ème cycle intitulé "Migration, échanges et développement méditerranéens". Mise en place par Claude Liauzu, cette formation associe acteurs et "praticiens" de l'immigration provenant du Centre d'information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI) que dirige Antonio Perotti et de l'Institut du monde arabe (IMA)

**Deux revues** de qualité permettent de suivre avec précision l'évolution des mouvements migratoires et d'en cerner les problèmes:

— *Revue européenne des migrations internationales*, 95 rue du recteur Pineau 86022 Poitiers.

— *Hommes et migrations*, 40 rue de la Duée 75020 Paris.

#### **Les ouvrages:**

— *L'avenir de l'espace méditerranéen*, Ed. Publisud 1991. Compte-rendu du Congrès de Montpellier sur l'avenir de l'espace méditerranéen organisé par le Crédit Mutuel méditerranéen en septembre 1990. Voir en particulier les contributions de Philippe Fargues "La démographie au Sud de la Méditerranée: contraintes réelles et défis fantasmatiques" (pp 160-170) et l'intervention de Michel Grenon, directeur scientifique du Plan Bleu (pp 30 - 35).

Quelques ouvrages renseignent sur la teneur du débat:

— Alfred Sauvy: *L'Europe submergée*, Ed. Dunod, 1987, 282 pages. Un livre volontairement provocateur du père de la démographie française.

— Dominique Schnaper: *L'Europe des immigrés*, Ed. François Bourin, Paris 1992, 196 pages. Analyse du phénomène de l'immigration en Europe par une sociologue qui compare les politiques — ou les non-politiques — menées par les pays européens depuis trente ans.

— Michèle Tribalat (sous la direction de): *Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui*, INED-PUF, 300 pages, 1991. Livre de base pour analyser à fond l'apport démographique de l'immigration en France.

— Gérard Noiriel: *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX-XXèmes siècles*, Ed. du Seuil, 1991, 441 pages (livre premier).

Trois livres "grand public" donnent le ton d'une partie de l'opinion publique:

— Jean-Christophe Ruffin: *L'Empire et les nouveaux barbares*, Ed. J. C. Lattès, 1991: tableau impressionnant de l'évolution contradictoire des deux périsphères.

— Guy Sorman: *En attendant les Barbares*, Ed. Fayard, 1992. Vision du problème — avec un reportage assez éclairant aux Etats-Unis, à la frontière mexicaine — par le chantre du libéralisme en France. Amalgamant immigration et drogue, proposant des solutions plutôt courtes, le livre est significatif de toute une école de pensée.

— Jean-Claude Barreau: *De l'immigration en général et de la Nation française en particulier*, Ed. Le Pré-aux-Clercs, 1992, 201 pages. Livre important du fait de la formidable controverse de l'auteur (ex-président de l'Office des Migrations Internationales, président de l'INED).

#### **Les articles récents:**

— Jean-Claude Chesnais: "Immigration: l'appel de l'Europe", *L'histoire*. Numéro spécial *Paix et guerre en Méditerranée*, N° 157, juillet- août 1992. Synthèse commode par un grand spécialiste.

— Rémy Leveau: "Inquiétudes du Sud", *Esprit*, Juillet 1992. Après la guerre du Golfe, après les accords de Schengen, après l'ouverture à l'Est, avec l'évolution possible des rapports entre la Turquie et l'Europe, l'auteur montre bien les risques de la coupure entre l'Europe et le Maghreb.

— "Musulmans en terre d'Europe", *Projet*, N° 231 automne 1992 - 14, rue d'Assas 75006 Paris.

Au carrefour des puissants flux migratoires venant de l'Est et du Sud, l'Italie, vieux pays d'émigration, se trouve subitement transformée en pays d'immigration. De la riche réflexion italienne, on ne citera que les travaux-clé qui eux-mêmes proposent une bibliographie très complète.

— *Politica internazionale*, décembre 1986. Dossier: I flux migratori degli anni 1980 e l'impatto sul sistema internazionale (Les flux migratoires des années 1980 et leur impact sur le système international).

— *Politica internazionale*, septembre 1991. Dossier: Movimenti migratori un problema globale (Les mouvements migratoires, un problème global).

— *Prospettiva sindacale*: Questioni immigrati, N°79-80, 1991.

— Laura Balbo et Luigi Manconi: *I razzismi possibili*, Ed. Feltrinelli, 1990.

— Laura Balbo et Luigi Manconi: *I razzismi reali*, Ed. Feltrinelli, 1992.

— Albert Basternier et felice Dassetto: *Europa nuova frontiera dell'Islam*, Ed. Lavoro, 1991.

— Maria Immacolata Maciotti et Enrico Pugliese: *Gli immigrati in Italia*, Ed. La Terra, 1991.